



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-BRUNO  
DE-KAMOURASKA**

## **AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

### **DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

**QUE** conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 321, rue de l'Église, bureau 1 à Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0.

**QU'**il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* ou de la *Loi sur les cités et villes* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Avis donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de février de 2026.

Pascale Pelletier Ouellet  
Directrice générale, greffière-trésorière